



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Communiqué de presse – Pour publication immédiate

Le cri du cœur des personnes proches aidantes

Beresford – le 5 avril 2022. « *Une fois, j'ai pris un petit chalet aux Deux Rivières à Tracadie, j'y suis restée toute seule, j'ai marché, puis marché, puis pleuré, puis marché, puis marché, puis pleuré.* »

Citation d'une personne proche aidante

Cette citation démontre bien l'état d'âme que vivent les personnes proches aidantes. Les personnes aidantes sont souvent seules à accomplir des tâches importantes qui permettent à des gens âgés de vivre dans leur domicile et dans leur communauté le plus longtemps possible. Ce précieux travail des personnes aidantes n'est malheureusement pas reconnu par notre société, notre gouvernement et même par les proches de la personne aidée. C'est très décourageant et démoralisant.

Dix-huit femmes de la région Chaleur se sont portées volontaires pour une étude réalisée par l'École de travail social de l'Université de Moncton à l'intention de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB). Cette étude visait à analyser les besoins des personnes proches aidantes, à mettre en place un regroupement pour répondre aux besoins des proches aidantes en milieu minoritaire francophone et rural et à assurer la pérennité du projet. L'âge moyen des participantes est de 68 ans; l'âge moyen des personnes aidées 78,4 ans; et le nombre moyen d'années consacrées à l'accompagnement est de 15,2 ans.

« Cette recherche a mis en lumière les défis que les proches aidantes rencontrent au quotidien et leurs besoins pour mieux continuer à assurer le soutien qu'elles procurent à leurs proches », affirme la professeure Elda Savoie, de l'Université de Moncton.

Le rapport souligne sept défis importants que doivent affronter les personnes proches aidantes : 1) la langue d'usage; 2) l'absence de transport en commun; 3) les défis professionnels; 4) les défis financiers; 5) les défis d'obtenir des soins spécialisés; 6) les défis de trouver l'information nécessaire; et 7) les défis de la gestion des services.

Les personnes proches aidantes qui ont participé au projet de recherche souhaitent être soutenues par des actions concrètes, entre autres : 1) service de formation et d'informations; 2) service de soutien financier; 3) service de répit; 4) service d'accompagnement aux rendez-vous des personnes aidées; 5) l'organisation d'activités pour personnes âgées afin d'établir des contacts sociaux; 6) besoin de centres d'accueil de jour favorisant le bien-être de la personne aidée; 7) service de soutien psychologique.

Les participantes au projet ont identifié le besoin d'avoir des groupes de soutien pour pouvoir se soutenir entre elles : « *Puis moi, j'ai toujours demandé pour qu'on ait un groupe de soutien, pour parler. À qui veux-tu que je conte ça, toutes ces affaires-là?* »

Elles souhaitent également la création d'un regroupement de proches aidantes. Ce regroupement agirait en quelque sorte comme porte-parole pour les proches aidantes.

« Pérenniser ce projet par la réponse aux défis et aux besoins exprimés par les proches aidantes et par l'actualisation de leurs revendications est plus que jamais nécessaire », confirme la professeure Savoie.

Marcel Larocque, le président de l'AFANB, affirme que : « Le maintien des aînés dans leur maison et leur communauté est possible grâce aux efforts des personnes aidantes dans notre province. Cependant, le travail de celles-ci demeure toujours peu valorisé et peu reconnu. L'AFANB voudrait que ce projet pilote permette aux organismes communautaires et aux différentes instances gouvernementales de mieux répondre aux besoins des personnes proches aidantes afin qu'elles puissent continuer à contribuer au mieux-être des aînés et de notre société sans s'épuiser et se rendre malades. »

Pour plus d'informations :
AFANB
(506) 386-0090

